



Championnat de Ligue étape 2, dimanche 15 mars 2026

Dériveurs, Raceboard

Instructions de Course

Optimist, IND et Raceboard

Préambule

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

1 REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers, précisées en en annexe spécifique « Prescriptions nationales »
- 1.3 Le règlement du championnat de ligue Occitanie
- 1.4 Les règlements fédéraux.
- 1.5 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra
- 1.6 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateur.trice.s de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s. ou accompagnateur.trice.s. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé.e selon la RCV 2 ou 69.

2 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée **au plus tard 1 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet**, sauf tout changement dans le programme sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 La dernière phrase de la règle 90.2(c) est modifiée, **des instructions verbales peuvent être données à terre lors du briefing et sur l'eau, signalées par l'envoi du « pavillon L » sur le bateau comité.**

3 COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé sur les vitres de la base nautique Marcel Buffet et seront mis en ligne sur le site internet à l'adresse suivante <https://ycmc.fr/evenement/regate-ligue-voile-legere-deuxieme-etape/>
- 3.2 Le PC course est situé dans le bâtiment de la base nautique Marcel Buffet à Carnon-Plage

4 CODE DE CONDUITE

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât de pavillons situé sur la « base nautique », à proximité de la rampe de mise à l'eau, sur la superstructure « vigie » du YCMC.
- 5.2 Le pavillon "Aperçu" sur le ou les pavillons de classe avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : La course est retardée, **il est interdit aux concurrents de la ou des classes concernées de se mettre à l'eau**, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après que l' "AP" aura été amené. Ceci modifie « Signaux de Course ».

6 PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Les courses sont prévues selon le programme fixé par l'Avis de Course : 8 courses au maximum/jour pour les dériveurs rapides et 4 courses au maximum/jour pour les dériveurs lents.
- 6.2 Le premier signal d'avertissement est fixé le dimanche 15 mars 2026 à 11h00.
- 6.3 Pour prévenir qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **5 minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.



Championnat de Ligue étape 2, dimanche 15 mars 2026 Dériveurs, Raceboard

7 CONSTITUTION DES GROUPES :

Le groupe IND rapide comprend les dériveurs de handicap $\leq$ (inférieur ou égal à) :1005.
 Le groupe IND lent groupe 1 comprend les dériveurs de handicap : 1005 < handicap < 1205.
 Le groupe IND lent groupe 2 comprend les dériveurs de handicap : 1225 < handicap < 1450.

Le tableau des handicaps fédéral sera affiché au tableau officiel.

8 PAVILLONS DE CLASSES :

OPTIMIST Minimes :	Pavillon blanc avec sigle optimist.
OPTIMIST Benjamins :	Pavillon blanc avec sigle optimist barré noir.
IND rapide :	Pavillon blanc avec inscription 420 en noir.
IND lent groupe 1 :	Pavillon blanc avec inscription INC en noir.
IND lent groupe 2 :	Pavillon violet vierge
RCB/T293D :	Pavillon blanc avec inscription HWF en noir.

9 ZONES DE COURSE :

La zone de course est située dans la Baie d'Aigues Mortes, voir annexe 1 « Zone de Course »

10 LES PARCOURS :

- 10.1 Les parcours sont de type trapèze (voir annexe 2 « Parcours »), incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans le quel les marques doivent être passées et du côté duquel chaque marques doivent être laissées.
- 10.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord.

11 MARQUES

- 11.1 Les marques de parcours sont les suivantes :
- | | |
|--------------------------------------|--|
| Marque de départ extrémité bâbord : | Bouée cylindrique ORANGE avec le logo « région Occitanie » |
| Marque de départ extrémité tribord : | Bateau du comité portant pavillon ORANGE |
| Marque de parcours 1, 5s et 5p : | Bouées cylindriques ROUGES avec le logo "région Occitanie" |
| Marque de parcours 2 : | Bouées cylindriques ORANGE avec le logo "région Occitanie" |
| Marque de parcours 3, 4s et 4p : | Bouées cylindriques JAUNES avec le logo "région Occitanie" |
| Marque d'arrivée extrémité bâbord : | Bouée cylindrique ROUGE |
| Marque d'arrivée extrémité tribord : | Bateau du comité portant pavillon BLEU |

12 LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le coté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 [DP] [NP] Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent impérativement se tenir à l'écart de la zone de départ, y compris durant la période qui suit le départ de la série précédente.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 3 minutes après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.

13 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS :

Il n'y aura pas de changement de parcours.

14 L'ARRIVEE :

La ligne d'arrivée sera entre un mat arborant un pavillon bleu sur un bateau du comité et le côté parcours de la marque d'arrivée de la série concernée.



Championnat de Ligue étape 2, dimanche 15 mars 2026 Dériveurs, Raceboard

15 SYSTÈME DE PENALITE

15.1 Un bateau qui a effectué une pénalité selon la règle 31 ou 44.1 doit compléter un formulaire de reconnaissance d'infraction, au secrétariat de course, dans le temps limite de protestation.

15.2 L'ANNEXE P s'applique, modifiée comme suit : la règle P2.3 ne s'appliquera pas et la règle P2.2 est modifiée de sorte qu'elle s'appliquera à toutes réclamations après la première.

16 TEMPS LIMITES

16.1 Les temps limites sont les suivants :

Temps limite pour le premier bateau pour finir : 45 minutes.

16.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17 DEMANDES D'INSTRUCTIONS

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 45 minutes après que le dernier bateau de la classe concernée a fini la dernière course du jour.

17.2 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury dont l'emplacement est situé au secrétariat de course

Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite prévu.

17.3 Pour tout incident connu en course, les réclamants devront obligatoirement signaler leurs intentions de réclamation au Comité de Course « au moment du / dès que possible après le » passage de la ligne d'arrivée.

En cas d'empêchement, ce signalement sera fait le plus tôt possible et par tout moyen adapté à la situation du moment.

17.4 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle jury de la base nautique Marcel Buffet.

Elles commenceront si possible à l'heure indiquée sur le tableau officiel de course.

Un retard dans l'heure du début de l'instruction ne pourra être motif à demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1.(a).

17.5 Les intentions de réclamations du comité de course ou jury seront affichées sur le tableau officiel de course pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

18 CLASSEMENTS

18.1 1 course devra être validée pour valider l'épreuve.

18.2 Scores retirées :

(a) Quand **3 courses** ou moins ont été validées, le classement général d'un bateau sera établi à partir du total des scores de ses courses.

(b) Quand **au moins 4 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera établi à partir du total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP][NP]Contrôle des bateaux à la sortie et au retour : **un système de pointage (émargement) sera mis en place.** Il se situera devant le bâtiment du Yacht-Club de MAUGUIO CARNON, à proximité du mât de pavillons à terre.

Emargement départ :

L'émargement départ sera ouvert environ une heure avant l'heure du premier signal d'avertissement du jour. La signature devra être apposée au plus tard à l'heure du premier signal d'avertissement.

Emargement retour :

La signature de retour après la dernière course du jour ou après un retour à terre, devra être apposée au plus tard à l'heure limite de dépôt des protestations. Ce délai pourra, si nécessaire, être prolongé par le Comité de course ou le Jury.

Pénalisations pour un bateau qui n'a pas émargé :

- A - au départ recevra une pénalité en points de 10% du nombre d'inscrits dans sa série
- B - au retour recevra une pénalité en points de 10% du nombre d'inscrits dans sa série.
- C - au départ et au retour sa pénalité sera à la discrétion du Jury.

Yacht-Club de Mauguio Carnon - Quai Eric Tabarly – Carnon-Plage - 34130 Mauguio

Tel : 04.67.50.59.44 - E.mail : ycmc@orange.fr



Championnat de Ligue étape 2, dimanche 15 mars 2026 Dériveurs, Raceboard

- 19.2 [DP][NP]Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au Comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Matériel de sécurité : Chaque bateau devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par ses règles de classes ou par la réglementation en vigueur.
- 19.4 **Le port de la brassière de sécurité est obligatoire** pour l'ensemble des concurrents depuis le départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre, sans envoi du pavillon Y. **(Application RCV 40.1 – alinéa 3).**
- 19.5 Utilisation du bout dehors :
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir le spinnaker.

20 ACCOMPAGNATEURS

- 20.1 [DP][NP]Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones de départ depuis le signal préparatoire de la première classe jusqu'à la dernière à prendre le départ, jusqu'à ce que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 20.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

21 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'Autorité Organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

22 REMISE DES PRIX

Les podiums récompenseront :

Dans chaque groupe avec plus de 10 inscrits, seront récompensés les 3 premier.e.s au scratch.

Pour les séries avec au moins 5 inscrits, seront récompensés le premier et la première.

Nous prévoyons la remise suivante mais les prix peuvent être modifiés :

- en Optimist les 3 premières Benjamines et 3 premiers Benjamins ;
- en Optimist les 3 premières Minimes et 3 premiers Minimes ;
- en IND Rapide en Open les 3 premier.e.s au scratch ainsi que le premier équipage féminin ;
- en IND Lent groupe 1 la première et le premier au scratch si plus de 5 bateaux hors ILCA ;
- La première et le premier ILCA 4, ILCA 6 et le premier ILCA 7
- en IND Lent groupe 2 en Open les 3 premier.e.s au scratch ;
- Raceboard/Techno 293D, la première et le premier.
- le plus jeune de la régate ;

23 COMMUNICATION

Sur le rond Dériveur/Catamaran, le canal de VHF utilisé par l'organisation est le O6 (six).

Composition du corps arbitral :

Président de l'organisation : Bernard Mallaret

Président du comité de course : Catherine Post

Président du jury : Jean Luc Bort

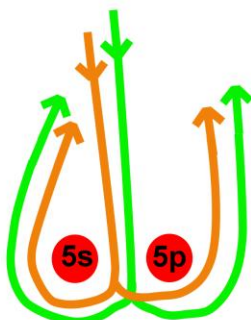
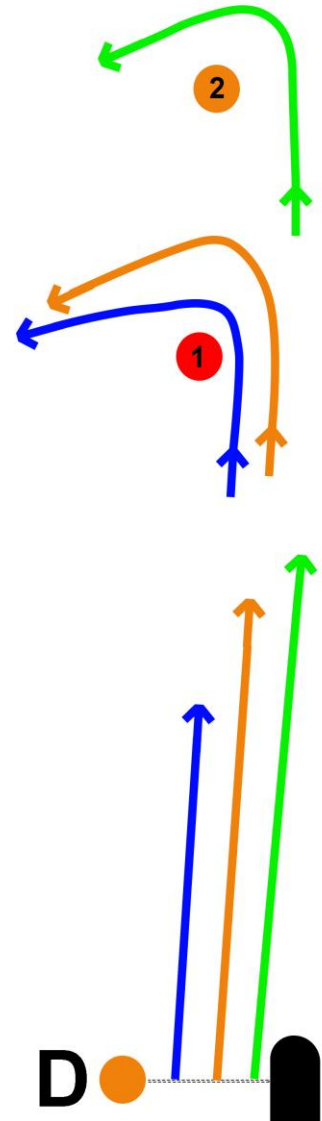
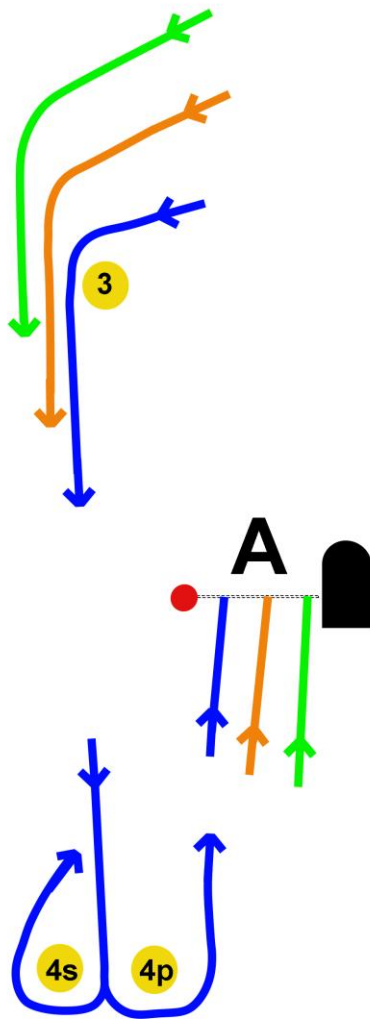
Commissaires aux résultats : Stéphane Kypraïos/Gaëtan Luisi

Annexe 1 : Zone de Course



Annexe 2 : Parcours

Rond Dériveurs / RCB



Optimist - RCB/293D

D, 1, 3, 4s-4p, A

IND lent groupe 1

D, 2, 3, 5s-5p, A

IND lent groupe 2

D, 1, 3, 5s-5p, A

IND rapide

D, 2, 3, 5s-5p, A